



ASSOCIATION SAINT RAPHAËL

Adresse: 2, Place du Carrousel, 92160 ANTONY. Tel: 01. 46. 66. 35. 61

Mail: siege@association-saint-rafael.com

FORMULAIRE D'ADHESION

Renouvellement d'adhésion Nouvelle adhésion

1 - Coordonnées

Particulier Organisme

M Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Date de naissance : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Raison social : _____

Nom de représentant : (CEO, MD, Chairman) _____

Fonction : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Adresse de société : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Activité de l'entreprise : _____

Numéro SIRET : _____ Numéro SIREN : _____

Nom du coordinateur : (Exécutive) _____

Fonction : _____



Téléphone : _____

Portable : _____

2 - Cotisation annuelle

Je souhaite adhérer à l'Association Saint Raphaël :

- En tant que membre d'honneur pour 64 €.
- En tant que membre fondateur pour 32 €.
- En tant que membre bienfaiteur pour 16 €.
- Je souhaite faire un don pour un montant de _____ €.

(Vous recevrez un reçu permettant une réduction fiscale de 66%, conformément au code des impôts)

- Je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'Association Saint-Raphaël

Fait à :

Le :

Signature :

**Veillez retourner le formulaire
par poste en joignant un chèque
de _____ € à l'ordre de
« Association Saint-Raphaël ».**

Le document d'adhésion est téléchargeable sur notre site internet :

www.associationsaintraphaelantony.com

Note :

- Veuillez fournir les informations détaillées mentionnées dans le formulaire d'adhésion.
- Soumettez le formulaire d'adhésion avec le paiement correspondant aux frais d'adhésion
- L'adhésion annuelle sera valable 12 mois à compter de la date d'inscription.
- Veuillez contacter le directeur pour les services de conseil et autres services de soutien et les événements à venir.
- Veuillez soumettre séparément les informations relatives aux problèmes et questions liés à l'industrie et au secteur d'activité sur le papier à en-tête de l'entreprise.
- L'acceptation ou le refus de l'adhésion sera à la seule discrétion du comité directeur de l'association. Les formulaires de demande incomplets ne seront pas acceptés.
- Aucun remboursement ne sera accordé pour l'annulation de tout type d'adhésion pour quelque raison que ce soit. Les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.